

Charte des principes pour l'Islam de France : du vent !



M. Macron prétend lutter contre l'islamisme et concocte une loi dont l'intitulé ne risque pas de fâcher les musulmans. Qu'ils n'aillent surtout pas penser que dans « islamisme » on pourrait voir « islam » ! On a cherché une formule et on a trouvé ; il suffit de ne pas faire mention de l'islam du tout. Même le mot « séparatisme » a été banni car des personnes mal intentionnées auraient pu faire remarquer que le seul qui soit à craindre est celui des cités islamisées, ramenant ainsi au risque de stigmatisation précédent. Ce sera donc la « loi visant à conforter les principes républicains ». Cette dénomination aura l'avantage de viser aussi, sans le dire, les autres religions qui, elles, pourtant, ne posent de problèmes à personne. Que sont les principes républicains ? On s'en doute un peu mais peut-être en saura-t-on davantage lorsque le

texte de la loi sera connu.

En attendant, pour rassurer, on demande aux musulmans de s'engager à respecter certaines valeurs. D'où la « charte des principes pour l'Islam de France » présentée par le « Conseil français du culte musulman » (CFCM) ces jours-ci.

Selon une expression consacrée, telle qu'elle est actuellement proposée, aux yeux de beaucoup, la charte est en apparence un texte qui va dans le bon sens. On y trouve l'essentiel de ce qui peut permettre de rendre convenable la pratique de l'islam dans notre société : rejet de sa composante politique, égalité homme-femme, liberté de conscience. Alors, où est le problème ?

Ce texte est si simple qu'on se demande pourquoi on a attendu si longtemps pour en accoucher et régler du même coup, à terme, l'intégration des musulmans dans la République.

C'est qu'en fait, il ne règle rien du tout.

D'abord rappelons que le CFCM est une création artificielle de l'État français, datant de 2003 ; ce qui en réduit grandement la légitimité aux yeux des musulmans. Ce projet de charte n'a été pour l'instant signé que par cinq des neuf fédérations constitutives du CFCM, les plus dures, Frères musulmans et inféodées au gouvernement turc l'ayant refusé. Que représentent les personnes, impliquées dans ces discussions, et qui ont engagé leurs signatures ? Pas grand monde sans doute. Car rappelons aussi que l'islam n'a pas de structure hiérarchique comparable à l'Église catholique qui, lors d'un concile par exemple, prend des décisions qui engagent la foi et la discipline de tous sous une autorité ecclésiastique. Rien de tel en islam. Un imam n'est en rien engagé par ce que décide ou consent un autre imam. Sur 2 500 mosquées, on estime que moins de 1 000 se reconnaissent plus ou moins dans les groupes constitutifs du CFCM.

Imaginer que cette charte sera respectée par la masse des musulmans est bien optimiste.

D'autant qu'aussi imparfait dans le détail soit-il vu de notre point de vue républicain français, ce texte est en opposition totale avec le Coran. Or là, la lutte est inégale. Entre un texte sacré, dicté par Allah lui-même, donc intangible jusqu'à la fin des temps, et un autre, récent, plus ou moins imposé par les mécréants, qui croyez-vous va l'emporter ? Comment imaginer qu'il puisse être accepté sincèrement par la masse des musulmans ? On peut compter sur les tenants de l'islam rigoriste, qui ont le vent en poupe et sont devenus prédominants, à la pointe de l'offensive contre la société française depuis bien longtemps, pour s'y opposer et punir ceux qui oseraient y souscrire. Au mieux, ou au pire peut-être, ils feront semblant de l'accepter. Pas de honte à cela. Ce mensonge est permis. C'est la « taqîya », que le Tout-Puissant pardonne si elle concourt à atteindre les buts ultimes qu'il a fixés. Et lorsque les grands principes de cette charte seront bafoués, qui remettra les contrevenants dans le droit chemin ? Quelles sanctions ? On se contentera sans doute de dire que ce n'est pas bien et de s'étonner du parjure.

Il n'y a pas besoin de charte. Chez nous c'est comme ça. Si on vient ici, c'est qu'on accepte nos lois telles qu'elles sont. A-t-on fait des chartes pour les autres religions, européennes ou asiatiques ?

En fait ce n'est que de la communication ; un cadeau fait au Président qui pourra se présenter aux suffrages des Français en 2022 avec l'atout de celui qui est en passe de réussir l'intégration des musulmans, privant ainsi l'opposition patriote d'électeurs rassurés par ce « virage historique ».

Les musulmans ont intérêt à ce que M. Macron soit réélu car c'est la garantie de la continuité de l'invasion musulmane qui, à terme, par le jeu des naturalisations et de la démographie, leur donnera le pouvoir.

Aujourd'hui, 98^e jour depuis le martyr de notre compatriote Samuel Paty ; 120 000 migrants de plus sont arrivés en France.

Général (2S) **Roľand DUBOIS**
Volontaires Pour la France
Île-de-France